

ENSEIGNER À **SCIENCES PO**



ENSEIGNER À SCIENCES PO C'EST...

... contribuer au débat démocratique et éclairer les enjeux contemporains dans toute leur complexité, en particulier l'environnement, au sein d'une des meilleures institutions de recherche et d'enseignement en sciences humaines et sociales

... transmettre ses connaissances et son expertise pour former des décideurs visionnaires et pragmatiques, des citoyens actifs et engagés pour le bien commun, capables de comprendre le monde pour le transformer

... diffuser la culture de l'égalité des chances entre tous : femmes et hommes, étudiants en situation de handicaps, boursiers, internationaux, dans ses contenus et ses méthodes d'enseignement

... développer les compétences des étudiants, la curiosité et l'agilité intellectuelles, l'esprit critique, la capacité à se remettre en question, à travers des enseignements pluridisciplinaires alliant savoir académique et professionnalisation

... participer à la transformation pédagogique et à l'innovation en reinventant les sujets et thèmes d'enseignement et en mettant en œuvre des méthodes pédagogiques actives

... intégrer une communauté de 4 500 enseignants, aux profils académiques et professionnels très variés, et partager ses expériences autour des activités proposées

Sciences Po s'engage pour :

- **L'égalité femmes-hommes** auprès de tous les publics de l'institution. La problématique du genre est ainsi introduite de façon transversale dans les enseignements dispensés à Sciences Po. Dix recommandations pratiques ont été formulées pour garantir l'égalité entre les femmes et les hommes dans la pédagogie mise en œuvre en cours.

Une cellule de veille et d'écoute sur le harcèlement sexuel accueille, oriente les personnes qui seraient exposées à des faits de violences à caractère sexiste ou sexuel.

Contact : + 33 (0)1 45 49 54 00
ecoute.cvehs@sciencespo.fr

- **Le handicap** et accueille chaque année environ 325 étudiants en situation de handicap visible ou invisible. Ils peuvent choisir de se faire connaître auprès de leur enseignant ou préférer ne pas le faire. L'enseignant s'efforce de rendre les modalités de transmission du savoir et d'évaluation les plus accessibles possibles à tous, et veille à mettre en place des mesures de compensation si nécessaire. Pour l'aider dans cette démarche, le pôle handicap a développé des guides, tutoriels et fiches pédagogiques.

Le saviez-vous ?

Le Pôle santé, dédié au bien-être et à la santé de tous les élèves, propose gratuitement des permanences (infirmier, médecine générale, suivi psychologique) avec ou sans rendez-vous, sur tous les campus.

Vos indispensables :

Le dossier administratif

Le pôle accueil et services enseignants vous envoie par mail les instructions pour la constitution de votre dossier (à compléter en ligne) ; la rémunération intervient en fin de semestre. **Votre contact :**

accueil.enseignant@sciencespo.fr

La carte enseignante

Votre première carte ou la vignette annuelle vous est envoyée par courrier ou est disponible à l'accueil enseignant.

Votre contact :

accueil.enseignant@sciencespo.fr

La messagerie Sciences Po

Consultez régulièrement votre adresse Sciences Po ou redirigez-la. C'est sur cette adresse que vous recevez les communications officielles concernant l'Institution ou votre dossier administratif.

Votre contact : sos@sciencespo.fr

L'espace enseignant (votre espace personnel)

Vous y trouvez : salle et horaire d'enseignement, trombinoscope et emplois du temps de vos étudiants, assiduité, notes, évaluations de vos enseignements par vos étudiants. Vos identifiants et mot de passe vous sont transmis par le secrétariat pédagogique.

L'accompagnement pédagogique

Des ingénieurs pédagogiques vous conseillent individuellement sur votre façon d'enseigner. **Votre contact :**

contact.learninglab@sciencespo.fr

Besoin de changer la salle ou l'heure de votre enseignement ?

planning@sciencespo.fr

+33 (0)1 45 49 56 66



www.sciencespo.fr/enseignants